FRAIS DE SOINS - MALADIE - MATERNITÉ	FRAIS DE SOINS - MALADIE - MATERNITÉ - ACCIDENTS - CHIRURGIE - HOSPITALISATION (art. 2 des Conditions Générales)				
	Remboursements exprimés : Régime obligatoire + Mutuelle				
FORMULE PROPOSEE	ECONOMIQUE	CONFORT	SERENITE	PRESTIGE	
HOSPITALISATION					
Frais de séjour et traitement	100 % BR	110 % BR	140 % BR	170 % BR	
Honoraires	400 0/ PD	100.0/ DD	470.0/ BB	200 0/ 88	
 Honoraires médecin adhérent OPTAM ou OPTAM-CO Honoraires médecin non adhérent OPTAM ou OPTAM-CO 	100 % BR 100 % BR	130 % BR 110 % BR	170 % BR 140 % BR	220 % BR 180 % BR	
Forfait journalier hospitalier	100 % BR 20 € par jour ⁽¹⁾	20 € par jour ⁽¹⁾	140 % BR 20 € par jour ⁽¹⁾	180 % BR 20 € par jour ⁽¹⁾	
Forfait Patient Urgence (2)	20 € par jour ** 19,61	20 € par jour \	20 € par jour \	20 € par jour ** 19,61	
Autres actes	13,01	10,01	13,01	10,01	
 Chambre particulière en cas d'hospitalisation supérieure à 24h⁽³⁾ 	38,64 €	77,28 €	77,28 €	96,60 €	
Frais d'accompagnant d'un assuré jusqu'à 18 ans (par an)	115,92 €	231,84 €	270,48 €	270,48 €	
• Forfait actes lourds	24,00 €	24,00 €	24,00 €	24,00 €	
SOINS COURANTS					
Honoraires médicaux					
Consultation, visite, actes techniques médicaux			.===		
- d'un médecin adhérent OPTAM ou OPTAM-CO	100 % BR	130 % BR	170 % BR	220 % BR	
- d'un médecin non adhérent OPTAM ou OPTAM-CO	100 % BR	110 % BR	140 % BR	200 % BR	
- d'un médecin non conventionné	100 % BR	100 % BR	100 % BR	200 % BR	
Actes de radiologie	100 % BR	100 % BR	100 % BR	170 % BR	
- d'un médecin adhérent OPTAM ou OPTAM-CO					
- d'un médecin non adhérent OPTAM ou OPTAM-CO	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	
Honoraires paramédicaux • Auxiliaires médicaux - OPTAM ou OPTAM-CO	400 0/ PD	100 9/ BB	100 9/ BB	470 0/ DD	
Auxiliaires medicaux - OPTAM ou OPTAM-CO Auxiliaires médicaux - non OPTAM-non OPTAM-CO	100 % BR 100 % BR	100 % BR 100 % BR	100 % BR 100 % BR	170 % BR 150 % BR	
Analyses et examens de laboratoire	100 % BK	100 % DK	100 % DK	100 % BK	
Analyses - OPTAM ou OPTAM-CO	100 % BR	100 % BR	100 % BR	170 % BR	
Analyses - non OPTAM ou non OPTAM-CO	100 % BR 100 % BR	100 % BR	100 % BR	170 % BR 150 % BR	
Médicaments	100 /0 DR	100 /0 DIX	100 /0 DK	130 /0 DK	
Pharmacie remboursable par le RO (toutes vignettes)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	
Matériel médical	100 /0 510	100 /0 511	100 % BIC	100 /0 Bit	
 Orthopédie et autres appareillages (Hors dentaire et auditif) 	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,					
OPTIQUE					
Actes hors 100% santé - classe B * (4)					
Equipement hors 100 % Santé • Monture	20.00.0	40.00 C	CE 00 C	400.00 C	
Forfait par verre simple (a)	30,00 € 40,00 €	40,00 € 75,00 €	65,00 € 90,00 €	100,00 € 160,00 €	
• Forfait par verre complexe (c)	40,00 € 85,00 €	105,00 €	125,00 €	210,00 €	
• Forfait par verre très complexe (f)	90,00€	110,00 €	125,00 €	225,00 €	
Prestation d'adaptation de la correction visuelle	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	
Autre supplément	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	
Actes 100% santé - classe A (4)	100 /0 511	100 /0 211	100 /0 211	100 /0 211	
Equipement 100 % Santé *					
 Verres / Monture - Prestation d'appairage et d'adaptation 	Frais 100 %	Frais 100 %	Frais 100 %	Frais 100 %	
veries / Monture - Prestation d'appairage et d'adaptation	remboursés	remboursés	remboursés	remboursés	
 Supplément 	Frais 100 % remboursés	Frais 100 %	Frais 100 %	Frais 100 %	
	rembourses	remboursés	remboursés	remboursés	
Autres actes					
Lentilles de contact acceptées ou refusées par le RO	100 % BR + forfait	100% BR + forfait	100 % BR + forfait	100 % BR + forfait	
	57,96 €	77,28 €	115,92 €	309,12 €	
Chirurgie réfractive de l'œil, refusée par le RO - forfait par œil	-	193,20 €	193,20 €	386,40 €	
AIDES AUDITIVES					
Actes hors 100% santé - classe II * (5)					
Equipement - par appareil hors 100 % Santé	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	
Actes 100% santé - classe I (5)					
Equipement 100 % Santé *	Frais 100 %	Frais 100 %	Frais 100 %	Frais 100 %	
• •	remboursés	remboursés	remboursés	remboursés	
Autres actes	400 0/ 55	4000/ 85	400.07.00	/ TO O/ TO	
Piles pour appareils auditifs	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	
DENTAIRE					
Actes hors 100% santé (paniers libre et maîtrisé *) (6)					
Soins					
Soins dentaires acceptés par le RO	100 % BR	100 % BR	100 % BR	200 % BR	
Inlay / onlay acceptés par le RO	100 % BR	100 % BR	100 % BR	200 % BR	
Prothèses					
Prothèses dentaires acceptées par le RO (par dent)	100 % BR	100 % BR + forfait	100 % BR + forfait	100 % BR + forfait	
, , ,	.00 /0 21(193,2 €	251,16 €	405,72 €	
Prothèses dentaires provisoires ou définitives, gouttières, implants,		193,20 €	193,20 €	309,12€	
refusés par le RO (par an)		.00,20	700,20	000, .2 0	
Actes 100% santé ⁽⁶⁾					
Soins et prothèses 100 % Santé *	Frais 100 %	Frais 100 %	Frais 100 %	Frais 100 %	
	remboursés	remboursés	remboursés	remboursés	
Orthodontie					
Orthodontie acceptée par le RO	100 % BR	150 % BR	200 % BR	225 % BR	

	Remboursements exprimés : Régime obligatoire + Mutuelle				
FORMULE PROPOSEE	ECONOMIQUE	CONFORT	SERENITE	PRESTIGE	
FRANSPORT					
Transports médicaux acceptés par le RO	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	
CURE THERMALE (acceptée par le RO)					
Frais d'hébergement et de transport	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	
Frais de traitement et Honoraires	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	
	100 % BK	100 % BK	100 /6 BK	150 % BN	
PREVENTION, BIEN-ETRE					
 Médecine naturelle : ostéopathie, acupuncture, étiopathie, chiropractie, 					
ergothérapie, psychomotricité, sophrologie, soins de pédicurie et de podologie, consultation de naturopathie - forfait annuel par assuré	57,96 €	57,96 €	69,55 €	108,19€	
Ostéodensitométrie refusée par le RO - forfait annuel par assuré		38,64 €	57,96€	77,28 €	
·	-	,	,	,	
Sevrage tabagique - 1 forfait tous les 2 ans par assuré	115,92 €	115,92 €	115,92 €	115,92 €	
 Vaccins refusés par le RO (forfait annuel par assuré) 	115,92 €	115,92 €	115,92 €	115,92 €	
Contraception prescrite - forfait annuel par assuré	77,28 €	77,28 €	77,28 €	77,28 €	
* Consultation psychologue (acceptée par le RO) (7)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	
 Consultation psychologue (forfait par séance et par assuré) (8) 	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €	
 Actes de prévention prévus par l'art. R871-2 du code de la SS 	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	
OS SERVICES					
' Assistance	inclus	inclus	inclus	inclus	
* Tiers payant	inclus	inclus	inclus	inclus	
Téléconsultation (5 téléconsultations par an et par assuré) (9)	inclus	inclus	inclus	inclus	
Réseau de soins (Itelis)	inclus	inclus	inclus	inclus	
,					
EXTENSION facultative "PACK OPTION +" (Forfait	s complémentaires, par ann	ée civile et par personne suiv	ant la formule de base sousci	rite)	
Bonus HOSPITALISATION					
Chambre particulière ambulatoire et/ou forfait ambulatoire	38,64 €	44,44 €	50.23 €	57,96 €	
hospitalisation inférieure à 24h)					
Fécondation in vitro, amniocentèse	193,20 €	193,20 €	193,20 €	193,20 €	
Bonus SOINS COURANTS					
 Prothèses mammaires, prothèses capillaires, fauteuils handicapés, acceptés par le RO - coussin anti-escarre refusé par le RO 	115,92 €	154,56 €	231,84 €	309,12€	
Semelles orthopédiques acceptées par le RO	38,64 €	44,44 €	50,23 €	57,96 €	
Analyse refusée par le RO	48,30 €	48,30 €	54,10 €	59,89 €	
Médicaments non remboursés	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	
Bonus AIDES AUDITIVES					
Appareil auditif Hors 100% santé - par appareil (5)	154,56 €	289,80 €	386,40 €	579,60 €	
Implantologie, parodontologie, rescellement, endodontie, attachement,	193,20 €	231,84 €	309,12 €	386,40 €	
Implantologie, parodontologie, rescellement, endodontie, attachement, épose couronne - Hors 100% santé ⁽⁶⁾	· ·	· ·		,	
Implantologie, parodontologie, rescellement, endodontie, attachement, lépose couronne - Hors 100% santé ⁽⁶⁾	193,20 € 270,48 €	231,84 € 309,12 €	309,12 € 309,12 €	386,40 € 347,76 €	
Implantologie, parodontologie, rescellement, endodontie, attachement, lépose couronne - Hors 100% santé (6) Orthodontie acceptée ou refusée par le RO Prothèse dentaire et inlay onlay acceptés par le RO - Hors 100 %	270,48 €	309,12€	309,12 €	347,76 €	
Implantologie, parodontologie, rescellement, endodontie, attachement, épose couronne - Hors 100% santé ⁽⁶⁾ Orthodontie acceptée ou refusée par le RO	· ·	· ·		,	
Implantologie, parodontologie, rescellement, endodontie, attachement, épose couronne - Hors 100% santé ⁽⁶⁾ Orthodontie acceptée ou refusée par le RO Prothèse dentaire et inlay onlay acceptés par le RO - Hors 100 % (anté ⁽⁶⁾	270,48 €	309,12€	309,12 €	347,76 €	
Implantologie, parodontologie, rescellement, endodontie, attachement, épose couronne - Hors 100% santé ⁽⁶⁾ Orthodontie acceptée ou refusée par le RO Prothèse dentaire et inlay onlay acceptés par le RO - Hors 100 % santé ⁽⁶⁾ I Bonus CURE THERMALE Frais annexes cures thermales acceptées par le RO (transport,	270,48 € 193,20 €	309,12 € 289,80 €	309,12 € 309,12 €	347,76 € 386,40 €	
Implantologie, parodontologie, rescellement, endodontie, attachement, épose couronne - Hors 100% santé ⁽⁶⁾ Orthodontie acceptée ou refusée par le RO Prothèse dentaire et inlay onlay acceptés par le RO - Hors 100 % tanté ⁽⁶⁾ I Bonus CURE THERMALE Frais annexes cures thermales acceptées par le RO (transport, ébergement, repas)	270,48 €	309,12€	309,12 €	347,76 €	
Implantologie, parodontologie, rescellement, endodontie, attachement, épose couronne - Hors 100% santé ⁽⁶⁾ Orthodontie acceptée ou refusée par le RO Prothèse dentaire et inlay onlay acceptés par le RO - Hors 100 % anté ⁽⁶⁾ Bonus CURE THERMALE Frais annexes cures thermales acceptées par le RO (transport, ébergement, repas)	270,48 € 193,20 €	309,12 € 289,80 €	309,12 € 309,12 €	347,76 € 386,40 €	
Implantologie, parodontologie, rescellement, endodontie, attachement, épose couronne - Hors 100% santé ⁽⁶⁾ Orthodontie acceptée ou refusée par le RO Prothèse dentaire et inlay onlay acceptés par le RO - Hors 100 % anté ⁽⁶⁾ Bonus CURE THERMALE Frais annexes cures thermales acceptées par le RO (transport,	270,48 € 193,20 €	309,12 € 289,80 €	309,12 € 309,12 €	347,76 € 386,40 €	

Les garanties s'exercent dans les conditions des articles L871-1, R871-1 et R871-2 du code de la sécurité sociale et conformément au décret n°2019-21 du 11 janvier 2019.

En application du v de l'article 83 de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, votre contrat vous permet de bénéficier de la dispense d'avance de frais auprès de tous les Les garanties sont accordées sans formalité médicale, dans la limite des frais réels exposés et des plafonds prévus par l'article R 871-2 du code de la sécurité sociale. Les garanties sont exprimées :

49,27 €

49,27 €

- en pourcentage de la Base de Remboursement (BR) et intègrent les remboursements du Régime Obligatoire
- ou en forfait en euros par année civile et par assuré, indexé sur la base l'indice de référence à l'exception des forfaits lunettes
- ou en une combinaison du pourcentage de la BR et du forfait en euros.

chiropractie, ergothérapie, psychomotricité, sophrologie, soins de

pédicurie et de podologie, consultation de naturopathie

Les forfaits lunettes comprennent le remboursement du Régime Obligatoire. Liste des termes utilisés dans le tableau de garanties :

HLF: Honoraires limites de facturation

FR : Frais rééls

OPTAM ou OPTAM-CO: Dispositifs de pratique

tarifaire maîtrisée

SS: Sécurité sociale

BR : Base de remboursement

RO: Régime obligatoire TM: Ticket modérateur

PLV : Prix limite de vente

LPP: Liste des produits et prestations

INDICE REFERENCE 3 864 €

62,60€

86,55 €

(1) 15 € par jour dans le service de psychiatrique d'un établissement de santé.

(2) Participation forfaitaire du patient aux frais occasionnés par un passage non programmé dans une structure des urgences d'un établissement de santé, lorsque ce passage n'est pas suivi d'une hospitalisation dans un service de médecine, de chirurgie, d'obstétrique ou d'odontologie au sein de l'établissement. Le forfait est minoré à 8.49 € pour les patients en ALD.

(3) Limité à 60 jours par an dans les cas prévus à l'article 2 des Conditions générales.

(4) Ces garanties s'appliquent aux frais exposés pour l'acquisition d'un équipement composé de deux verres et d'une monture, par période de deux ans, à l'exception des cas pour lesquels un renouvellement anticipé est prévu dans la liste mentionnée à l'article R 871-2 du Code de la Sécurité sociale, notamment pour les enfants de moins de 16 ans et en cas d'évolution de la vue. Les catégories de verres sont définies règlementairement à l'article R 871-2 du Code de la Sécurité sociale. L'assuré a la possibilite de choisir une monture de classe A et des verres de classe B et réciproquement. Pour les équipements 100% santé, remboursement limité au Prix Limites de Vente (PLV).

(5) Ces garanties s'appliquent aux frais exposés pour l'acquisition d'une aide auditive par période de quatre ans dans les conditions précisées par la liste prévue à l'article R 871-2 du Code de la Sécurité sociale. Pour les équipements 100% santé, remboursement limité au Prix Limites de Vente (PLV). Pour les autres équipements remboursement dans la limite de 1700€ par appareil (RO inclus).

(6) Ces garanties s'appliquent aux frais exposés pour la réalisation d'actes dentaires dans les conditions précisées par la liste prévue à l'article R 871-2 du Code de la Sécurité sociale et sans excéder les Honoraires Limites de Facturation (HLF) pour les actes 100% santé et maîtrisés.

- (7) Séances réalisées par un psychologue dans le cadre du dispositif « Mon soutien psy ».
- (8) 4 séances par an et par assuré dans la limite de 60€ par séance.
- (9) Service de téléconsultation « Bonjour Docteur » accessible par téléphone au 01 55 92 22 09 ou depuis votre Espace Perso sur mutuelledepoitiers.fr

Mutuelle de Poitiers Assurances, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables contre l'incendie, les accidents et les risques divers. Entreprise privée régie par le Code des Assurances. Siège social : Bois du Fief Clairet BP 80000-86066 Poitiers Cedex 9.

^{*} Tels que définis règlementairement dans le décret n°2019-21 du 11 janvier 2019